



**Compte rendu du Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste »
et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 6 décembre 2010 à Taurinya**

Étaient présents :

- V. AMIEL, Chargée de mission - Pôle Environnement du Conseil Général des Pyrénées Orientales,
- L. ARTUS, Chargée de Mission Natura 2000 - Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech,
- D. BAUX, Vice-président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, maire de La Bastide et administrateur de la Fédération Départementale de la Chasse des Pyrénées Orientales,
- J. BORRUT, Référent scientifique du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc Roussillon,
- Y. BOUTOLLEAU, Technicien à la Réserve naturelle de Py et Président de l'association MYOTIS,
- Mr CASSANDRI, Gendarme à la Gendarmerie de Prades,
- P. CHANONIER, Représentant de la Communauté de communes Val Cady et Conseiller municipal à la mairie de Vernet-les-Bains,
- L. COURMONT, Chargé de mission - Groupement Ornithologique de Roussillon,
- O. DECOMBAS, Technicien à l'Office National des Forêts – Restauration des Terrains en Montagne,
- G. DEIXONNE, Délégué aux refuges - Club Alpin Français, secteur Prades - Canigou,
- J. DELMAS, Chargé de mission Sports de pleine nature - Pôle Environnement du Conseil Général des Pyrénées Orientales,
- S. DUPRE, Chef de l'unité territoriale Canigou – Albères à l'Office National des Forêts et Présidente de la Commission Environnement du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- C. ESCAPE, Maire de Fillols,
- G. ESCOUBEYROU, Chargée de mission Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées Orientales,
- E. FABRE, Chargée de mission - Pôle Environnement du Conseil Général des Pyrénées Orientales,
- M. FERRER, Gestionnaire forestier - Société Civile Forestière de l'Écureuil,
- C. FOSSE, Représentant du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Pyrénées Orientales et

- Président de la Commission Activités Physiques de Pleine Nature du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- P. GAULTIER, Conservateur de la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste,
 - A. GLORY, Président de l'Association Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne,
 - C. GUISET, Représentant de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et conservateur des Réserves naturelles de Py et Mantet,
 - L. HOPP, Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
 - B. JALIBERT, Maire de Vernet-les-Bains,
 - N. LAMANDE, Chef de projet Natura 2000 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc Roussillon,
 - F. LEPICIER – SANAC, Conseillère agricole à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales,
 - J. LEZEAU, Agent technique à l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
 - P. LISSOT, Directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
 - M. LLANAS, Trésorier secrétaire de l'Association Communale de Chasse Agréée de Taurinya,
 - B. LOUPIEN, Maire de Taurinya et Vice-président du Pays Terre Romane,
 - J. MAISON, Adjointe à la Mairie de Prats-de-Mollo-la-Preste,
 - B. MARITON, Technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière des Pyrénées Orientales,
 - F. MARY, Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Pyrénées Orientales,
 - M. MONTAGNE, Président du Groupement Pastoral du Cady,
 - S. NOUGUIER, Responsable Bureau d'études à l'Office National des Forêts,
 - G. OUSTAILLER, Présidente du Comité Départemental de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade des Pyrénées Orientales,
 - R. PATAU, Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales,
 - M-E. PERAL, Maire d'Estoher,
 - G. RABAT, Maire de Py,
 - L. ROIG, Conseiller municipal à la mairie de Prats-de-Mollo-la-Preste,
 - J. TAURINYA, Vice-président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site et maire de Baillestavy,
 - V. TREMEL, Chargé de mission Natura 2000 - Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

Excusés :

- R. ALA, Président de la Communauté de communes du Haut Vallespir,
- J-L. ALVAREZ, Conseiller Général du Canton d'Olette et Vice-président du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes,
- J. BOIDEXA, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée de Prats-de-Mollo-la-Preste,
- C. BOURQUIN, Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site et Président du Conseil Régional du Languedoc Roussillon,
- M-T. CASENOVE, Conseillère Générale du Canton de Vinça,
- J. CASES, Maire de Casteil,
- R. FONS, Président de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes,
- I. HOURCADETTE, Technicienne pastorale - Association des Associations Foncières agricoles et Pastorales & des Groupements Pastoraux des Pyrénées Orientales,

- J-M. JANTZEN, Délégué interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- F. LESPINE, Directrice de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes,
- F. MANENT, Président du Pays Pyrénées Méditerranée,
- F. MARTIN – LOUX, Présidente du Groupement Pastoral de Mantet,
- M. MARTINEZ, Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Pyrénées Orientales,
- O. NOGUER, Président du Groupement Pastoral de Py,
- G. PLET, Chargée de mission – Ligue pour la Protection des Oiseaux / Pyrénées Vivantes,
- A. PUIGNAU, Président du Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech,
- Y. SOLA, Président du Groupement Pastoral de la Rotja,
- J. TRAVE, Président du Comité de Conservation de la Nature des Pyrénées Orientales,
- O. CAZES et J-J. CASTELLA, gardiens du refuge de Mariailles.

Ordre du jour :

- Élection du nouveau président du Comité de pilotage,
- Présentation des 3 sites Natura 2000,
- Récapitulatif des inventaires et descriptions des activités humaines,
- Synthèse des connaissances écologiques réalisées sur le site « Massif du Canigou »,
- Exposition du calendrier prévisionnel.

Pièce jointe :

- Diaporama du Copil

M. LOUPIEN, maire de Taurinya, commune accueillant le Copil, ouvre la réunion et remercie les membres du Comité de pilotage de leur présence et de leur implication dans la réalisation du Document d'objectifs.

1.Élection du nouveau président du COPIL

M. LISSOT, directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, demande aux participants qui souhaitent se présenter à la présidence du Copil de s'exprimer.

M. LOUPIEN, candidat unique, est élu à l'unanimité en tant que nouveau président du Copil.

2. Présentation des 3 sites Natura 2000 et rappel de la démarche Natura 2000

M. LOUPIEN présente la démarche Natura 2000.

L'objectif de Natura 2000 est de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable sur le territoire européen.

C'est la réunion de 2 directives européennes qui constitue le réseau Natura 2000 :

- la directive oiseau 2009/147/CE, récemment mise à jour, du 30 novembre 2009 pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages,
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 pour la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage.

Les territoires désignés comme sites Natura 2000 se voient attribuer :

- un Opérateur Natura 2000, chargé de l'élaboration et du suivi du Document d'objectifs et en charge des aspects administratifs, techniques, financiers et de communication ;
- un Comité de pilotage, organe central du processus de concertation, composé de tous les acteurs du territoire.

Le rôle de ces deux entités étant la réalisation d'un plan de gestion, le Document d'objectifs, démarche partenariale de travail entre les différents acteurs du site, qui fixe les grandes orientations de gestion et de conservation du site. Ce document présente le site, définit les objectifs de développement durable et fait des propositions de mesures. Il présente des cahiers des charges types applicables aux contrats Natura 2000 ainsi qu'une Charte Natura 2000. Enfin il traite des modalités de suivi et d'évaluation. A terme, des contrats seront établis avec des acteurs du territoire volontaires pour une gestion de leurs pratiques favorable à la biodiversité.

M. LISSOT évoque la complémentarité entre l'Opération Grand Site - dont l'objet est la protection et la valorisation du patrimoine paysager et culturel du Canigó - et Natura 2000.

Il rappelle que le Syndicat Mixte Canigó Grand Site est officiellement opérateur des 3 sites Natura 2000 depuis novembre 2007.

La particularité ici réside dans le fait qu'un seul et unique DOCOB concerne les 3 sites Natura 2000 pour un territoire très étendu de plus de 20 000 ha.

Les 2 types de site qui constituent le réseau Natura 2000 sont représentés ici :

- deux Zones Spéciales de Conservation (ZSC) qui sont des Sites d'Intérêt Communautaire définis par la directive « habitat, faune, flore » :
 - le site FR9101475 « Massif du Canigou »,
 - le site FR9101476 « Conques-de-la-Preste ».
- une Zone de Protection Spéciale (ZPS) qui est un Site d'Intérêt Communautaire défini par la directive « oiseaux » :
 - le site FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste ».

Les 3 sites sont présentés sur le diaporama en pièce jointe.

M. LISSOT rappelle que pour la réalisation du diagnostic socio-économique, le Syndicat Mixte a fait appel à plusieurs partenaires spécialisés : l'Office National des Forêts, la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, le Centre Régional de la Propriété Forestière et la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales.

Mme ESCOUBEYROU, Chargée de mission Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées Orientales, rappelle que les services de l'État sont présents au Copil à titre consultatif. Le Comité de pilotage valide les étapes d'élaboration du Docob ainsi que le document terminé. Le Préfet a, quant à lui, le pouvoir d'établir un arrêté d'approbation du document final.

3. Récapitulatif des inventaires et descriptions des activités humaines

M. NOUGUIER, Responsable Bureau d'études à l'Office National des Forêts, présente le diagnostic socio-économique des 3 sites Natura 2000 dont les inventaires ont été arrêtés en janvier 2008 et qui a été réactualisé en mai 2010.

Cf. diaporama en pièce jointe.

Suite à cette présentation, une discussion est ouverte avec les membres du Copil.

Mr MARY, Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Pyrénées Orientales, rappelle que les activités humaines en milieu forestier (circulation sur piste, cueillette, randonnée...) se font toujours chez un propriétaire, qu'il soit privé ou public. Il ajoute que les propriétaires privés peuvent tirer des bénéfices de Natura 2000. Une des particularités des sites Natura 2000 sur le Canigó réside dans le fait que les propriétaires forestiers sont aussi des éleveurs. De plus, ils développent le tourisme et entretiennent le dispositif de Défense des Forêts Contre les Incendies.

4. Synthèse des connaissances écologiques réalisées sur le site « Massif du Canigou »

M. BOUTOLLEAU, technicien de la Réserve naturelle de Py, présente les études écologiques réalisées sur le site « Massif du Canigou ».

Cf. diaporama en pièce jointe.

Cette étude écologique est un atlas cartographique préliminaire qui pourra être complété par la suite. Il a été finalisé en août 2008. Il est à noter une hétérogénéité des données des inventaires réalisés à des dates différentes. La méthodologie des inventaires écologiques pour Natura 2000 consiste en une cartographie fine des habitats à l'échelle de l'habitat (pré-zonage satellite, inventaire terrain pour lister les espèces, caractériser la liste des habitats avec référentiel européen et traitement des données).

Il y a donc une hétérogénéité des données et un besoin complémentaire d'informations. La cartographie de ce site a débuté en 1997. A cette époque, il y avait peu de référentiels. Il y a 2 sortes d'habitats N2000 : les habitats prioritaires (30%) sur lesquels on note une absence d'information sur la zone d'étude et les habitats communautaires (50%).

M. MONTAGNE, Président du Groupement Pastoral du Cady, demande un complément d'informations concernant la notion d'état de conservation lors des inventaires de terrain.

M. BOUTOLLEAU précise que l'état de conservation est un constat.

Il signale que deux nouvelles espèces d'intérêt communautaire ont été recensées : le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et le Botriche simple (*Botrychium simplex*).

Il est à noter un manque d'information concernant la présence et la répartition des habitats et des espèces sur la forêt domaniale du Canigou.

Le livret de terrain pour la cartographie des habitats naturels réalisé par la Réserve naturelle de Py a été utilisé par la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste pour ses inventaires.

Sur les cartes, les zones grisées correspondent à ce qui n'a pas encore été réalisé. A ce jour, les inventaires de terrain sont terminés et les données sont en phase de saisie. Après 2008, la cartographie, les bases de données et les fiches terrain ont été harmonisées. Les manques concernant les études écologiques sur le site « Massif du Canigou » seront terminées au printemps.

Mme LAMANDE, Chef de projets Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement du Languedoc Roussillon, précise que le facteur inconnu reste élevé. Lorsque la forêt domaniale du Canigou a été inventoriée, le cahier des habitats n'existait pas encore.

5. Exposition du calendrier prévisionnel

Cf. Diaporama en pièce jointe.

Mme LEPICIER – SANAC, conseillère agricole à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales, demande si le Docob sera terminé en octobre 2011 à cause des CRAE qui ont lieu en automne.

Les CRAE sont les Commissions Régionales de l'Agriculture et de l'Environnement. Elles définissent le nombre de contrats Natura 2000 et le nombre de subventions, et ont lieu au mois d'octobre.

Les études écologiques en cours sur le site « Conques-de-la-Preste » et la ZPS « Canigou-Conques-de-la-Preste » se termineront fin mars - début avril 2011. Restant des étapes importantes dans la réalisation du Docob, objectifs de gestion, propositions de mesures, cahier des charges, charte, réunions et groupes de travail, l'échéance d'octobre 2011 sera difficilement réalisable.

De plus, Mmes LAMANDE et ESCOUBEYROU précisent que les PAE (Programmes Agri-Environnementaux) ont lieu au printemps. Il n'y aura pas de MAE (Mesure Agri-environnementale) avant 2013 concernant les 3 sites Natura 2000 sur le Canigou.

Les PAE permettent aux agriculteurs de s'engager dans des mesures de gestion favorable à la biodiversité à travers des contrats volontaires. Ces mesures sont principalement financées par l'Union Européenne, l'État et le Conseil Général.

M. NOUGUIER informe que de nouveaux inventaires écologiques sont en cours sur les sites « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste » ainsi qu'un complément sur le site « Massif du Canigou ». Un Comité technique doit valider ces études.

Discussion :

M. TAURINYA, Vice-président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, précise qu'un travail important a été réalisé concernant Natura 2000 sur le Canigó et que ce projet regroupe de nombreux partenaires. Une attention particulière a été portée par le Syndicat Mixte pour limiter la fréquentation automobile sur le massif. De plus, la démarche de labélisation « Grand Site de France » est en voie d'aboutir. Il note que des topoguides ont été édités cette année pour faire découvrir les chemins de balades et randonnées sur le Canigó. Enfin, il évoque le fait que Natura 2000 n'est pas si contraignant que ce qui avait été imaginé au début du projet. C'est un outil qui prend en compte toutes les activités humaines du territoire.

M. BAUX, Vice-Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site et administrateur de la Fédération Départementale de la Chasse des Pyrénées Orientales, intervient pour souligner qu'il reste encore du travail à faire en Vallespir. Jusqu'à présent le travail a été fait dans la concertation. 98% des chemins de randonnée se situent sur des propriétés privées des communes qui sont inaliénables. Il précise aussi que la chasse est une activité économique importante.

M. PATAU, Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales, précise que les modifications apportées par les différents acteurs lors de la réactualisation du diagnostic socio-économique ont bien été prises en compte. Il aborde le fait que les directives Natura 2000 génèrent une crainte des adhérents et plus particulièrement des anciens concernant les notions de dérangement et de prélèvement.

Il souligne que la piste au dessus de la vallée de Py engendre un phénomène d'érosion et de colmatage des cours d'eau. La question posée est : « Peut-on réfléchir à des travaux de revégétalisation pour limiter le phénomène d'érosion ? ».

M. TAURINYA prend l'exemple des travaux sur la piste de Roques Blanques (revégétalisation, lutte contre l'érosion...). C'est une opération longue qui demande des moyens.

Il rappelle qu'une réglementation des pistes est déjà en place avec une réglementation intégrant les ayants droits.

M. GAULTIER, conservateur de la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste, précise que pour prévenir le phénomène d'érosion, les passages doivent être gérés et la stabilisation des pistes doit être favorisée.

M. LISSOT explique que dans une démarche de gestion globale, Natura 2000 permet d'ajouter la question de la biodiversité à la logique de gestion du site qu'est l'Opération Grand Site. De plus, c'est un outil de financement supplémentaire.

M. LOUPIEN propose de procéder au vote des documents présentés ce jour. Ces derniers sont validés à l'unanimité. Il conclut par le fait que la réunion a été positive et constructive et que Natura 2000 permet de rassembler des acteurs diversifiés pour l'avenir d'un même territoire.

Concernant les études écologiques, les zones non encore inventoriées sur le site « Massif du Canigou » qui doivent être finalisées au printemps 2011 seront proposées à la validation lors du prochain Copil avec les études écologiques des sites « Conques » et « Canigou - Conques ».

M. LOUPIEN clôture la réunion, peu après midi, en remerciant les membres du Copil, leurs représentants et les intervenants pour leur participation. Il précise que le Syndicat Mixte Canigó Grand Site reste à leur disposition pour toute information complémentaire.

Le Président du Copil

Contact :

Pierre LISSOT, Directeur
Laura HOPP, Chargée de mission Natura 2000

Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Bât ChefdeBien - Boulevard de la Gare
BP 50087
66 501 Prades Cedex

04 68 96 45 86

canigou-natura2000@orange.fr